

5. LA LIMITATION DES ARMEMENTS AU MOYEN-ORIENT

CONTEXTE

Depuis la crise du golfe Persique, on s'intéresse beaucoup à l'élaboration d'un plan régional qui limiterait le transfert des armes conventionnelles et la prolifération des armes de destruction massive au Moyen-Orient. Il y a eu dans le passé différentes propositions à cet effet, dont une visant à faire de la région une zone dénucléarisée, mais elles n'ont guère remporté de succès. Depuis 1974, l'Assemblée générale des Nations Unies examine chaque année une résolution demandant de créer une telle zone, résolution qui, chaque fois depuis 1980, est adoptée par consensus.

Le regain d'intérêt pour la limitation des armements au Moyen-Orient est dû autant à la guerre du Golfe elle-même qu'au fait que la coalition s'est aperçue que bien des armes dans le camp adverse avaient été vendues à l'Irak par ses propres membres. En conséquence, plusieurs des propositions concernant le contrôle des armements dans la région portent sur la réduction des transferts d'armes conventionnelles (voir le chapitre 1, Les transferts d'armements). Plusieurs pays, dont la France et les États-Unis, ont proposé des mesures. Le 4 juillet 1991, l'Égypte présentait un ensemble de propositions visant à créer un équilibre qualitatif et quantitatif des forces dans la région, tout en garantissant la sécurité avec des niveaux d'armement minimaux. Ainsi, les pays fournisseurs d'armes devaient s'engager à faire preuve de retenue et les pays de la région, à respecter le Traité sur la non-prolifération et à ne pas employer d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.

Au lendemain de la guerre du Golfe, le Canada a été le premier à proposer de nouvelles mesures de limitation des armements. Même si la situation au Moyen-Orient était au centre des propositions canadiennes, celles-ci avaient une portée mondiale et ne visaient pas cette seule région. Ainsi, le Canada a suggéré d'organiser, à l'ONU, une conférence au sommet où l'on élaborerait un programme de limitation des armements de grande envergure qui serait prêt à temps pour un second sommet en 1995.

En mars et avril 1991, on a assisté à une multiplication des appels à la limitation des armements au Moyen-Orient, appels lancés par des pays de la région et par les États-Unis et la France. Le 29 mai 1991, après s'être entretenu avec les gouvernements concernés, Washington a dévoilé son projet en la matière. Les Américains proposaient que les cinq principaux fournisseurs d'armes conventionnelles; à savoir : la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Union soviétique et les États-Unis, adoptent des lignes directrices pour restreindre l'exportation d'armes déstabilisatrices vers cette région, mais autorisent les exportations